Procter & Gamble
Division Soins des tissus et du foyer
Ivorydale Technical Center
5299 Spring Grove Avenue
Cincinnati, OH 45217-1087

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° de FTSS : FH/F/2004/MBMS-5ZCGW9 Date de publication : le 22 juin 2004
FH/F/2004/MBMS-5ZXNZ9
Remplace : FH/F/2003/JEJR-5QDMUY Date de publication : le 25 août 2003

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identité : **Désodorisant textile**

Marques : **FEBREZE (toutes les versions)**

Évaluation du danger : Santé : 1 4=EXTRÊME
Inflammabilité : 2 3=ÉLEVÉ
Réactivité : 0 2=MODÉRÉ
1=LÉGER

N° de téléphone en cas d'urgence : téléphoniste P&G : 1 800 308-3279
ou appelez le centre antipoison de votre localité.

SECTION II - COMPOSITION CHIMIQUE ET INGRÉDIENTS

Les ingrédients comprennent : eau, alcool, éliminateur d'odeur dérivé du maïs, parfum.

Ingrédients dangereux tels que définis par OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Nom chimique	Nom commun	N° de CAS	Limites recommandées	Concentration	CL50/DL50
Alcool éthylique	Éthanol	64-17-5	OSHA Z-1 PEL : 1000 ppm (1900 mg/m^3) ACGIH TWA : 1000 ppm (1880 mg/m^3) NIOSH REL : 1000 ppm (1900 mg/m^3)	1 à 5 %	DL50 = 13 mL/kg (oral, rats) CL = N/D

SECTION III – IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers pour la santé (aigus et chroniques) :

Ingestion : Aucun

Contact avec les yeux : Légère irritation des yeux

Inhalation : Aucun

Signes et symptômes d'exposition :

Ingestion : Irritation gastro-intestinale légère possible accompagnée de nausée, de vomissement et de diarrhée.

Contact avec les yeux : Ne pas vaporiser directement vers le visage. Si le produit entre en contact avec les yeux, bien rincer avec de l'eau.

Peau : Un contact prolongé avec la peau ou une injection dans l'œil peut causer des effets superficiels passagers semblables à ceux causés par un savon de toilette doux.

Inhalation : L'inhalation de fortes concentrations de vapeur d'éthanol peut causer l'irritation des yeux et des voies respiratoires, la somnolence et la fatigue.

SECTION IV – PREMIERS SOINS

Procédures d'urgence et de premiers soins :

Inhalation : Quitter la pièce où le produit a été inhalé.

Ingestion : Diluer avec des liquides et traiter selon les symptômes.

Contact avec les yeux : Bien rincer avec de l'eau pendant 15 minutes.

Peau : Rincer avec de l'eau.

Autre : La mise en garde suivante figure sur les emballages des produits de consommation : UTILISER SELON LE MODE D'EMPLOI. ÉVITER LES ACCIDENTS, GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas vaporiser directement vers le visage. Si le produit entre en contact avec les yeux, bien rincer avec de l'eau.

SECTION V – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MOYENS D'EXTINCTION

Point d'éclair (méthode utilisée) : >> 141 °F (cc) **Limites d'explosion :** *LIE* : N/D

LES : N/D

Moyen d'extinction : CO_2, eau ou poudre extinctrice.

Procédures spéciales d'extinction : Aucune

Risques d'incendie inhabituels : Aucun

Stabilité *Instable* : *Conditions à éviter* : Aucune

Stable : X

Incompatibilité (Matériaux à éviter) : Aucune connue

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

Polymérisation dangereuse : *Peut se produire* : *Conditions à éviter* : Aucune

Ne se produira pas : X

SECTION VI – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Porter des lunettes antiéclaboussures et des gants protecteurs (caoutchouc, en néoprène) pour les opérations de nettoyage en cas de déversement.

Précautions environnementales : ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX. Éliminer lentement dans les égouts avec d'importantes quantité d'eau ou éliminer comme déchets liquides. Jeter le contenant vide à la poubelle. Ne pas enfouir les liquides.

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement : Utiliser un jet pulvérisé pour diluer et/ou nettoyer les déversements afin d'éviter de protéger les personnes qui s'occupent d'arrêter/de réparer les fuites qu'elles soient exposées aux produits. Il est important d'empêcher l'écoulement des déversements dans les cours d'eau. L'usage de sorbants est autorisé.

SECTION VII – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour la manutention et l'entreposage : Garder le produit à la température de la pièce.

Autres précautions : Aucune

SECTION VIII – PROTECTION PERSONNELLE ET CONTRÔLE DE L'EXPOSITION AU PRODUIT

Protection des voies respiratoires (spécifier le type) : Aucune requise en cas d'exposition occasionnelle.

Ventilation *Ventilation adéquate* : Non nécessaire. *Spéciale* : Aucune

Mécanique (générale) : Acceptable *Autre* : Aucune

Protection des yeux : Aucune nécessaire pendant l'usage courant du consommateur.

Milieu industriel : Si la solution risque d'éclabousser, des lunettes antiéclaboussures peuvent être nécessaires.

Gants de protection : Aucun nécessaire pendant l'usage courant du consommateur.

Milieu industriel : Minimiser le contact avec la peau au moyen de gants protecteurs (caoutchouc, en néoprène).

Autre équipement de protection : Aucun nécessaire pendant l'usage courant du consommateur.

Milieu industriel : Utiliser une ventilation adéquate afin de minimiser l'exposition à la vapeur ou aux gouttelettes (éthanol).

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition (°F) : env. 212 °F

Tension de vapeur (mm Hg) : N/D

Densité de vapeur (Air=1) : N/D

Seuil de l'odeur : N/D

Coefficient de répartition eau-huile : N/D

Densité volumique : env. 0,1 g/mL

Apparence et odeur : Liquide clair. Le produit est parfumé.

Densité (H_2O=1) : env. 1

Pourcentage volatil au volume (%) : env. 95

Taux d'évaporation (nBuOAc=1) : Inconnu

Point de congélation : N/D

pH (solution 1 %) : 2,5 à 7,5

Solubilité dans l'eau : Soluble

Alcalinité : N/D

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions et conditions dangereuses possibles : Aucune connue

Conditions à éviter : Aucune connue

Matériaux à éviter : Aucun

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu

Autres recommandations : Aucune

SECTION XI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

DL50 (administré oralement à des rats) : plus de 5000 mg/kg.

SECTION XII – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucun problème à des concentrations environnementales pertinentes.

SECTION XIII – RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination : Éliminer lentement dans les égouts avec d'importantes quantité d'eau ou éliminer comme déchets liquides. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Jeter le contenant vide à la poubelle. Ne pas enfouir les liquides.

SECTION XIV – INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

Le produit emballé fini est non toxique selon le ministère des Transports (DOT).

SECTION XV – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA RÉGLEMENTATION

Toutes les composantes figurent sur l'inventaire du US TSCA. Les règles de la nouvelle utilisation importante ne modifie en aucun cas les composantes conformément à l'inventaire du TSCA §5.

Febreze n'est pas assujetti à la proposition 65 adoptée en Californie *(California Proposition 65).*

Tous les ingrédients ont été approuvés par la LCPE et peuvent être importés au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé sous la catégorie Critères de risque du règlement canadien régissant les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient toute l'information requise par ledit règlement.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

*inc - inconnu *N/D – non disponible

La présentation de cette fiche signalétique est requise par la loi, mais ce n'est pas une affirmation que la substance est dangereuse lorsque celle-ci est utilisée en respectant les bonnes règles de sécurité et les méthodes de manutention normales. Les données fournies ne peuvent être utilisées que dans le cadre de la sécurité et de la santé au travail.

Les renseignements de la présente fiche ont été compilés à partir de sources considérées comme fiables par la société Procter & Gamble, et sont exacts à sa connaissance. Ces renseignements ne concernent que la matière désignée par la présente fiche et non son utilisation en combinaison avec toute autre matière ou tout autre procédé. Procter & Gamble n'est pas responsable des blessures affligées au destinataire ou à une tierce personne, ni d'aucun dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte de produit contrôlé.